



Conseil d'administration CR et transcription des échanges 12 mai 2017 à Bordeaux

Présents :

3Bis, Claire GILMAN

A Deux et Plus Entreprendre, Sylvie MERG et Véronique AUBERT

Alteractifs, Paolo SERRA

Ariac, Frédéric DO et Marie-Laure FUNK

Boréal Innovation, Laurent BONNET

Cabestan, Laurence DUCROT

CDE SAP, Laurent BONNET

Co-actions, Cécile MARSAN et Sophie PIQUEMAL

Coopetic, Anita PROTOPAPPAS et Jean-François CONSTANS et Jean-Michel RALAISSON

Crealead, Frédéric SANCHEZ

Elycoop, Anne BONNIER et Stéphanie LUCIEN BRUN

Heliscoop, Sylvie HERAULT

Iriscoop, Bernard BIANCHI et Bernard PLESSY

Mosaïque, Catherine BERTHONNECHE et Tristan KLEIN

NaturaScop, Eric GUIBOURDENCHE

Oxalis, Germain LEFEBVRE et Anne-Laure DEGRIS

Pollenscop, Bernard CANAT

Prisme, Fabrice NICOL

Solstice, Jean-Jacques MAGNAN

Synercoop, Yann LOPPION

Toerana Habitat, Benoit BOULNOIS

Invités : Caroline LACOËNTRE et Henri CACHAU (Copéa)

21 CAE présentes dont 21 à jour de leur cotisation

Nombre de votants présents : 20

Pour mémoire, seules les coopératives membres acteurs présentes et à jour de leur cotisation peuvent voter.

Rapprochement Copéa CPE

Eléments factuels :

Après les travaux menés ensemble sur la Loi créant le statut de CAE et le CESA, un groupe de travail composé de représentants de Copéa (Laurence Ducrot, Eric Guibourdenche et Henri Cachau) et de CPE (Dominique Babillotte, Stéphane Bossuet et Alain Bouchon) se réunit régulièrement depuis



près d'un an. La CGscop (Nicolas Scalbert, Amélie Rafael Adelphe De Taxis du Poet) participe à ce groupe de travail depuis le printemps 2016.

En parallèle, en décembre 2016, les membres du CA de Copéa ont rédigé un « manifeste » : *Proposition d'une co-construction nouvelle dans sa forme, non encore expérimentée.*

Concrètement, il apparaît que certains sujets peuvent être commencé à être traités conjointement :

Cahier des charges assurance, assistance juridique,
Formation

CAPE (en collaboration avec l'Union des Couveuses)

CESA avec notamment le service juridique de la CGScop (précisions vis à vis de Pôle emploi...)

Base des Pratiques et des Savoirs

Complément de lobbying auprès des administrations

Quelques informations au sujet de CPE :

CPE n'a pas fait le même travail d'information et de discussion que Copéa auprès de ses membres

CPE ne souhaite pas se dissoudre dans une fédération souhaite continuer à exister.

CPE souhaite conserver son Label.

Il est important de rappeler qu'il n'y a pas de temporalité posée. Nous avançons à notre rythme.

L'étape suivante serait des Etats généraux des CAE ; de toutes les CAE, pas uniquement des CAE des 2 réseaux. Les réseaux devraient l'organiser pour que les CAE réfléchissent ensemble

Ressenti en chapeau de Bono (cf document en annexe)

Emotions

Bernard Bianchi - Iriscoop : L'expérience avec Coop'Alpha se passe bien, mais il ne faut pas, encore, prendre de décision ferme. Il faut se donner du temps

Fred Do - Ariac : CPE n'avance pas vraiment, le label est un dogme, ils sont dans une démarche de collaboration ponctuelle. CPE veut-il vraiment une fédération ? ou plutôt une coopération ?

Fred Sanchez - Crealead : CPE évolue mais reste quand même assez pyramidal.

Yann Loppion – Synercoop : on constate toute de même une vraie opposition entre les 2 réseaux (label CPE obligatoire / pas de modèle de CAE chez Copéa)

JF Constans - Coopetic : quelle représentation des CAE CPE hier ? il y avait moins de CAE de CPE que de Copéa

Anne Bonnier - Elycoop : le fait qu'il y a 2 réseau est compliqué vu de l'extérieur

JJ Magnan - Solstice : je veux travailler avec qui je veux, je ne veux pas être obligé de travailler avec

Claire Gilman - 3Bis : très attachée à la démocratie chez Copéa.

Fabrice Nicol, Prisme : Dichotomie avec la tête de réseau. Alors qu'avec les CAE, la plupart des contacts sont bons

Anita Protopappas, Coopetic : étonnée de la peur qu'il y a d'un coté comme de l'autre. Surtout



que pour les CAE ça ne provoquera pas beaucoup de changement

Laurence Ducrot : change régulièrement d'avis (on y va / on y va pas) « laissons vieillir les dirigeants de CPE ». « Emotionnellement dur ».

JF Constans : la vraie différence se ressent sur la question du sociétariat

Cécile Marsan – Co-actions : sur le territoire de très bonnes relations avec Coop'Alpha et Coop&Bat, CAE CPE. De cette rencontre est née beaucoup de curiosité, l'occasion de faire connaître un modèle. « c'est quand même cool comment vous fonctionnez »

Sylvie Merg, A deux et plus : beaucoup de surprise (de la proximité), et crainte que Copéa se termine trop vite

Peur / pessimisme

Yann : Que les pères ne laissent pas la place aux jeunes

Fabrice Nicol – Prisme : on est pas assez sûr nos cœurs de métiers

JM Ralaison – Coopetic : les enjeux ne sont pas assez clairs. Il y a des précisions à apporter

Laurent Bonnet : que la Fédération va apporter comme privation de liberté ? alors que dans Copéa on est très libre.

Anne Bonnier : quel intérêt pour les CAE de Copéa / enjeux extérieurs, visibilité : comment / ou trouver l'équilibre

Anita = beaucoup de bruit pour rien. Encore des cotisations

Germain Lefebvre, Oxalis : au sein d'Oxalis on ne souhaite plus communiquer sur l'outil « CAE » mais plutôt sur « l'entrepreneuriat collectif ». CPE s'appuie surtout sur les dispositifs publics. La conception de participation à fédération de CAE n'est pas acquise. Même question pour cotisation.

Fred S : crainte régionale. Pas rassuré sur les rapprochements des CPE de son territoire. Eloigné des élus (à Toulouse)

Laurent : vision de la CAE chez CPE différente de la notre. Ils se voient plus comme un dispositif de développement économique local.

JF : si il y a une fédération : comme il y a plus de CAE CPE., on va avoir un président de CPE.

JJM : peur pour les entrepreneurs : que ça leur coûte cher / peur pour les CAE, qu'elles n'y trouvent pas leur compte / peur pour Copéa qui ne survivra pas.

Henri : surpris pas les réactions actuelles où l'on entend à nouveau des vieilles inquiétudes (qu'il pensait dépassées)

Cécile : inquiète pour l'avenir des salariés de Copéa.

Créativité

Anita et Fred S : Profitons de l'actualité pour sortir des vieux schémas. Innovons !

Fred D : L'enjeu fondamental est vis à vis de l'extérieur. Défendre une porte voix commune ?

ML F : pourquoi pas un.e ambassadeur.e élu.e pour un an ?

Bernard C : il existe bien des syndicats d'entreprises différents, pourquoi ne pourrait-il pas y avoir 2 réseaux de CAE différents ?

Laurence : envie de faire avancer ce projet. Pas forcément une fédération : on peut changer le nom, nous ne sommes pas que des CAE.



Anita : on pourrait aussi créer un « collectif de lobbying »

Sylvie : conférence gesticulée à reproduire

JF C : nous sommes des entreprises, quand les 2 boites fusionnent ont garde les 2 noms

Fred S : ce qui gêne c'est pas qu'il y ai 2 réseaux. Mais ce qui différencie les 2 réseaux.

JF C : mieux marquer notre spécificité en partant de l'entrepreneur

Laurence : que toutes les CAE de fusionnent en une seule coopérative qui aura un poids très important.

Claire : Une communauté d'entrepreneur

Benoit Boulnois – Toerana Habitat : Un groupe de CAE inter réseau

Optimisme

Fred S : La journée d'hier c'était formidable. Lors du CA de décembre, on avait proposé un réseau d'entrepreneur : proposons-le aux entrepreneurs de CPE.

Bernard Canat – Pollenscop : on va y aller, ne nous pressons pas. Faisons du lobbying et basta

Yann : si ça prend le chemin d'hier, les entrepreneurs vont se connaître, au delà des CAE. On ira donc vers un service aux entrepreneurs.

Catherine : oui il y a de la diversité dans les 2 réseaux. Cette rencontre a été super importante.

« Fédération » ça ne me fait pas rêver, mais se retrouver régulièrement, oui !

ML Funk - Ariac : continuez le speed meeting d'hier

Fabrice : ce qui a partagé tout le monde : conférence gesticulée moment d'exclusion

JJM rêve d'une fédération sans cotisation, qui irait chercher des financement européens partagés entre les CAE.

Sylvie : entreprenariat collectif et collectif d'entrepreneur

Yann : petite CAE dans sa région. Très optimiste grâce aux rencontres avec les CAE de sa région

De ces échanges, nous pouvons retenir 3 points importants :

- ⇒ prendre le temps
- ⇒ le lobbying assez consensuel / création transverse (ambassadeur)
- ⇒ Bureau fera une proposition de travail

Laurence : on (Laurence, Eric et Henri) va tous les 2 mois à une réunion avec la CGscop et CPE.

La dernière fois on s'est interrogé sur ce qu'on peut mutualiser.

Nous avons proposé la Base de Pratiques et des Savoirs. Nous avons besoin de l'aval du CA pour le faire. Le savoir est pour tous et peut être partagé.

Décision : Copéa peut partager la Base des Pratiques et des Savoirs avec CPE

Le CA demande à ce que CPE partage aussi ses savoirs.

Question de la réciprocité :

Bernard a du mal a comprendre le processus entre ce qu'on décide en CA et ce qui est fait après.

Éric : différence CPE : pas de compétences technique dans l'équipe salarié, font appel à des dirigeants.

Claire : dans la logique de partir de la base : faite un travail commun de création d'outils ? Quelle méthode ?



Germain : si on est gêné par « 2 têtes de réseaux » on pourrait proposer à des coopératives d'y participer.

Bernard Canat, Pollenscop : Pourquoi pas des journées d'échange thématiques ?

Intervention Henri : précision sur les actions du groupe de travail.

JJM : gros travail des têtes de réseaux et parfois dans la souffrance. Aujourd'hui : la réflexion au delà des réseaux est nécessaire. Question importante aujourd'hui : les accords d'intéressement car nous ne sommes plus en conformité avec la loi.

Germain : journée de communs hier à Paris : c'est quoi l'instinct de propriété, l'instinct de production. L'intérêt c'est le développement de nos CAE. Lien avec les différents types de licence.... C'est un commun de nos coopératives et... a multiplier.

Le mandat n'est pas clair

⇒ le groupe de travail demande à ce que son mandat soit précisé.

Décision : Le mandat sera rédigé par le futur Bureau le soumettra au CA de septembre sauf si validable par mail.

Election du bureau

19 CAE présentes dont 19 à jour de leur cotisation

Nombre de votants présents : 18

Pour mémoire, seules les coopératives membres acteurs présentes et à jour de leur cotisation peuvent voter.

Election du bureau à bulletin secret

Les membres du Bureau sortant se représentent tous : Laurent BONNET, Benoit BOULNOIS, Anne-Laure DEGRIS, Laurence DUCROT, Marie-Laure FUNK et Eric GUIBOURDENCHE.

Aucun autre candidat ne se présente.

Laurent BONNET, Benoit BOULNOIS, Anne-Laure DEGRIS, Laurence DUCROT, Marie-Laure FUNK et Eric GUIBOURDENCHE sont élus à l'unanimité.

Décision : l'an prochain l'élection du Bureau se fera sans candidat

Rencontres

Présentation du travail de la Commission des rencontres, de l'organisation et des ateliers prévus.

Atelier bâtiment :

Prévoir une journée de plus avant les Rencontres ? pour les CAE ?

Et prévoir un atelier ½ journée ouvert à tous

Y'a-t-il d'autre problématique à prévoir ?



Les questions naïves des CAE non spécialisée : CAE filières, les métiers difficilement intégrable dans les généralistes. « Forum ouvert »

Filières : Bâtiment / agricole / production audiovisuelle ?

La commission s'empare de cette question

Quel niveau d'invitation extérieur ?

Pour l'instant on a invité CG administrateur CA CPE UR locaux

Interrogation : invite-t-on les CAE CPE ?

Souhaite-t-on qu'il y a du monde hors Copéa ?

Décision : la CA est d'accord pour inviter des CAE hors du réseau Copéa, mais en les invitant directement (sans passer par CPE).

Copéa ne fait pas d'invitation en externe en direct. Chaque CAE invite qui il souhaite.

Constitution de la commission Rencontres : Pour 2018 et les années suivantes la commission devra se mettre en place avant décembre. Un mandat de 2 ans pour les membres de la commission serait souhaitable. Il permet d'avoir le temps de capitaliser. (voir avec les membres de la commission actuelle)

Campagne de collecte de chiffres 2016

Présentation de la grille à compléter.

Caroline envoie la grille très prochainement. Les coopératives s'engagent à la retourner ou a prendre un rendez-vous téléphonique avec Caroline (pour la remplir ensemble) avant fin juin.

Commission d'évaluation de la Charte

Pour mémoire, cette commission a pour rôle d'accompagner les CAE dans une démarche de progrès tout en pouvant l'évaluer.

Afin d'accompagner au mieux toute les coopératives du réseau dans leur évaluation, la CA de mars 2017 a proposé que les coopératives fassent connaître leur souhaits et leurs besoins pour avancer dans leur démarche d'évaluation par le biais d'un formulaire qui devrait permettre à chaque coopérative de trouver des moyens de s'approprier le suivi de la charte ainsi que des bénéfices partagés par le réseau et par la coopérative.

Sur l'ensemble des CAE, seules 8 ont renvoyé le formulaire complété.

Piste suggérée: pour que ça diffuse dans la CAE, il faudrait travailler avec les associés de la CAE.

Décision, même si les réponses sont peu nombreuses, répondons aux besoins des CAE qui les ont exprimé.

Renouvellement d'un des membres de la Commission d'évaluation de la charte : le mandat d'Anne Bonnier arrive à échéance. Fabrice Nicol se présente. Il est élu à l'unanimité des présents.



Nouvelles des CAE

Synercoop : continue à progresser. La saturation de la gestion se résout.

La coopérative compte 38 ES.

Partage avec d'autres CAE (de CPE) sur la question du financement.

Financement région plafonné à 100 000 euros.

CA : 550 000 en 2016

Naturascop : AG 16 juin. Embauche d'une 4^{ème} personne au siège sur un poste administratif et comptable (contrat de génération).

Prévision fin 2017 : 70 à 80 ES.

Se recentre sur Auvergne RA

Oxalis anniversaire 30 ans de projet / 20ans de scop

Financement :

Sortie volontaire de la convention CAE de la région Rhône-Alpes.

Mais dans la Convention Nouvelle Aquitaine. Nouveau règlement d'intervention, ide au CAPE (1 000 euros par CAPE limité à 30 000 euros annuels) Abondement au capital entre 1 000 à 2 000 euros par ES (limité à 20 000 euros annuels).

Toutes les CAE de Nouvelle Aquitaine ont travaillé ensemble (réseaux et hors réseaux).

Une grande rencontre Bigre Oxalis prévu en aout à Sète. Toutes et tous sont invité.e.s

Crealead

Incite à lire le livre sur l'effectuation de [Silberzahn](#)

A changé de statut, est devenue Scop SA en décembre 2016

Cabestan

Changement de l'organisation interne de l'équipe support. La RAF s'en va. Mise en place d'une co-construction, partage des taches et des responsabilités. Antenne avec 2 comptables

Embauche d'un informaticien économique et social : question numérique et de communication interne.

Une nouvelle ère s'annonce.

Dernier mandat de DG de Laurence (mandat de 4ans max)

Co-actions

Démarré un DLA sur organisation et gouvernance avec Manucoop

Elycoop

A embauché une nouvelle assistante administrative

39 associés.

Changement de gouvernance en SA pour accueillir le plus possible d'entrepreneurs (cercles, groupes etc informels à tester)..



3 Bis

Claire quitte la gérance de 3 Bis. Sandrine prendra sa suite (nommée avec élection sans candidat). Claire continuera à travailler dans 3Bis.

Data-dock : A missionné un formateur pour faire un kit formalisé. Il sera partagé sur la Base des pratiques et des Savoirs.

A 2 et plus

Va fêter les 10 ans de la coopérative fin septembre. La coopérative sera présente sur le salon du co-développement (en septembre)

Coopetic

Avait pensé se transformer en Scop sas. Finalement a choisi Scop sa.

Statut de SAS n'ouvre pas la possibilité d'émettre des titres participatifs

Elycoop

A Lyon : 4 CAE travaillent en commun pour un site internet sur marque commerciale Coo Hop CAE (Elycoop, Cabestan, Graines de Sol et Escale Création)



Assemblée Générale Ordinaire

12 mai 2017 à Bordeaux

Présents :

3Bis, Claire GILMAN

A Deux et Plus Entreprendre, Sylvie MERG et Véronique AUBERT

Alteractifs, Paolo SERRA

Ariac, Frédéric DO et Marie-Laure FUNK

Boréal Innovation, Laurent BONNET

Cabestan, Laurence DUCROT

CDE SAP, Laurent BONNET

Co-actions, Cécile MARSAN et Sophie PIQUEMAL

Coopetic, Anita PROTOPAPPAS et Jean-François CONSTANS et Jean-Michel RALAISSON

Crealead, Frédéric SANCHEZ

Elycoop, Anne BONNIER et Stéphanie LUCIEN BRUN

Heliscoop, Sylvie HERAULT

Iriscoop, Bernard BIANCHI et Bernard PLESSY

Mosaïque, Catherine BERTHONNECHE et Tristan KLEIN

NaturaScop, Eric GUIBOURDENCHE

Oxalis, Germain LEFEBVRE et Anne-Laure DEGRIS

Pollenscop, Bernard CANAT

Prisme, Fabrice NICOL

Solstice, Jean-Jacques MAGNAN

Synercoop, Yann LOPPION

Toerana Habitat, Benoit BOULNOIS

Invités : Caroline LACOËNTRE et Henri CACHAU (Copéa)

21 CAE présentes dont 21 à jour de leur cotisation

Nombre de votants présents : 21

Seuls les membres à jour de leur cotisation sont comptabilisés dans les droits de vote ci-dessus.

Secrétaire de séance : Eric Guibourdenche

Présidente de séance : Laurence Ducrot

Lecture du **rapport d'activité** (en annexe).

Ce rapport est adopté à 19 voix pour. 2 abstentions, aucune voix contre.

Au moment du vote, Laurent Bonnet, pour les CAE Boréal innovation et CDE SAP était absent.

Lecture du **rapport financier** (en annexe).

Publication comptes 2016 et prévisionnel 2017.

Ce rapport est adopté à 19 voix pour. 2 abstentions, aucune voix contre.



Au moment du vote, Laurent Bonnet, pour les CAE Boréal innovation et CDE SAP était absent.

Affectation du résultat

Proposition d'affectation du résultat de 1 880,23 € au compte de Fonds Associatif qui passe à 50 684 €

L'affectation du résultat est acceptée à 19 voix pour. 2 abstentions, aucune voix contre.

Proposition pour budget 2017

Proposition que Copéa participe à hauteur de 21 500 euros à des développements de Louty destinés aux CAE.

Le fonds associatif de Copéa (53 000 € fin 2016) a été constitué par les bénéfices de Louty à hauteur de 27 000 €, qui ont donné lieu à un apport en capital (5 500 €) et en avance conditionnée (21 500 €).

Pour :

- anticiper sur une éventuelle réduction d'activité de Copéa à terme (voire une fin d'activité) dans la perspective d'une possible fédération qui remplirait tous les objectifs actuels de Copéa (les fortes incertitudes sur cette évolution doivent nous rendre prudents, mais les délais nous obligent à anticiper)
- ET utiliser ce bénéfice pour permettre de disposer de développements plus importants et à moindre coût pour les CAE qui ont contribué à le générer ;

Le bureau propose à l'AG d'inscrire dans le budget 2017 (et/ou 2018) l'utilisation du montant de l'avance conditionnée pour contribuer à des développements propres aux CAE. L'AG de Louty (23 mai 2017) va définir les priorités de développement et sera à l'ordre du jour les fonctionnalités de suivi des entrepreneurs.

La proposition est acceptée par 12 voix. pour 9 abstention, aucune voix contre.